

European School of Law

Formations

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formations](#) > [Intégrer l'ESL](#)

Comment intégrer l'École européenne de droit ?

Toutes les formations de l'École européenne de droit sont à effectif limité, il faut donc faire acte de candidature pour intégrer l'école. Les procédures d'admission varient en fonction du niveau d'entrée du programme et de la situation du candidat (nationalité, type de diplôme, etc.). Les procédures sont détaillées sur les pages dédiées aux formations.

Après le baccalauréat : doubles-diplômes et licence français et droit étranger



La plupart des candidats sont concernés par la procédure Parcoursup. Les candidats seront sélectionnés par le biais de cette procédure. Vous trouverez tous les éléments nécessaires à la candidature (calendrier, conditions) sur le site de [Parcoursup](#) et sur les pages dédiées aux formations. Les candidats doivent vérifier s'ils sont concernés par cette procédure sur le site de [Parcoursup](#).

Si ce n'est pas le cas, ils doivent contacter esl@ut-capitole.fr.

Master 1 International and European law et Master 2 International Economic Law

Tous les candidats, quelles que soient leur nationalité et la nature de leur diplôme, doivent télécharger un dossier de candidature et le renvoyer, avant le 11 mai 2018 pour le MINTEC et avant le 14 mai 2018 pour le MIEL .

Dossier de candidature MIEL (M1 International and European law)
Dossier de candidature MINTEC (M2 international Economic Law)

Pour les autres formations, se reporter aux pages dédiées.

Mise à jour le 4 avril 2018